

COMPTES SOCIAUX

Bilan, Hors Bilan & Comptes de Résultat

Exercice clos au 31 décembre 2015



BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS INCORPORELS	31 679	26 615
PLACEMENTS :	90 723 946	87 590 093
Terrains et constructions	2 239 350	1 583 151
Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	7 927 249	7 620 673
Autres placements	80 315 207	78 140 554
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	242 139	245 716
PLACEMENTS REPRESENTANT LES PROVISIONS TECHNIQUES AFFERENTES AUX CONTRATS EN U.C	16 888 258	15 381 710
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :	203 329	173 884
Provisions pour primes non acquises (non vie)	925	1 494
Provisions d'assurance vie	50 694	44 565
Provisions pour sinistres (vie)	53 217	53 491
Provisions pour sinistres (non vie)	92 476	67 790
Provisions pour PB et ristournes (vie)	5 487	5 889
Provisions pour PB et ristournes (non vie)	132	101
Provisions d'égalisation	97	144
Autres provisions techniques (vie)	0	0
Autres provisions techniques (non vie)	300	410
Provisions techniques des contrats en U.C	0	0
CREANCES :	285 291	157 885
Créances nées d'opérations d'assurance directe :		
-Primes restant à émettre	14 143	13 309
-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	38 549	54 872
Créances nées d'opérations de réassurance	7 296	12 678
Autres créances :		
-Personnel	40	1
-Etat, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	22 732	11 185
-Débiteurs divers	202 531	65 840
Capital appelé non versé	0	0
AUTRES ACTIFS :	312 498	382 544
Actifs corporels d'exploitation	864	938
Comptes courants et caisse	311 634	381 606
Actions propres		
COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF :	2 663 656	2 438 776
Intérêts et loyers acquis non échus	1 014 738	1 046 782
Frais d'acquisition reportés	66 500	154 313
Autres comptes de régularisation	1 582 418	1 237 680
DIFFERENCE DE CONVERSION	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	111 108 656	106 151 506

BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	2 584 724	2 471 929
Capital social	1 168 305	1 168 305
Primes liées au capital social	0	0
Réserves de réévaluation	0	0
Autres réserves	550 951	545 898
Report à nouveau	386 522	267 998
Résultat de l'exercice	478 946	489 727
PASSIFS SUBORDONNES	1 649 636	1 587 636
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES :	76 566 285	73 893 490
Provisions pour primes non acquises (non vie)	91 166	84 482
Provisions d'assurance vie	72 847 821	70 548 563
Provisions pour sinistres (vie)	1 120 492	1 090 130
Provisions pour sinistres (non vie)	262 065	219 893
Provisions pour PB et ristournes (vie)	2 088 422	1 513 294
Provisions pour PB et ristournes (non vie)	2 030	1 693
Provisions pour égalisation	6 934	6 873
Autres provisions techniques (vie)	145 288	426 432
Autres provisions techniques (non vie)	2 068	2 131
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN U.C	16 910 760	15 408 981
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 837	13 231
DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES	0	0
AUTRES DETTES :	12 195 804	11 742 867
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	59 478	64 826
Dettes nées d'opérations de réassurance	48 834	46 039
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
Dettes envers établissements de crédit		
Autres dettes :		
- Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
- Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	10 614 938	9 928 921
- Personnel	18 391	16 622
- Etat, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	50 691	49 127
- Créanciers divers	1 403 473	1 637 332
COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	1 186 609	1 033 372
DIFFERENCE DE CONVERSION	0	0
TOTAL DU PASSIF	111 108 656	106 151 506

RESULTAT TECHNIQUE VIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015		31/12/2014	
	Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRIMES	9 686 199	-124 475	9 561 724	10 180 869
PRODUITS DES PLACEMENTS :	3 536 641	0	3 536 641	3 162 823
Revenus des placements	2 955 578	0	2 955 578	2 733 508
Autres produits des placements	268 708	0	268 708	163 049
Profits provenant de la réalisation de placements	312 356	0	312 356	266 266
AJUSTEMENTS A C A V (plus-values)	800 472	0	800 472	892 260
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	130 446	0	130 446	116 445
CHARGES DES SINISTRES :	-7 607 759	23 821	-7 583 939	-7 504 681
Prestations et frais payés	-7 579 539	24 143	-7 555 396	-7 403 686
Charges des provisions pour sinistres	-28 221	-322	-28 543	-100 995
CHARGES DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE ET AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES :	-2 048 759	6 082	-2 042 677	-3 085 941
Provisions d'assurance vie	-892 393	6 129	-886 263	-2 512 171
Provisions sur contrats en unité de compte	-1 437 449	0	-1 437 449	-847 236
Autres provisions techniques	281 083	-47	281 036	273 466
PARTICIPATIONS AUX RESULTATS	-2 068 866	5 227	-2 063 639	-1 959 648
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION :	-785 408	48 123	-737 285	-588 047
Frais d'acquisition	-407 846		-407 846	-291 184
Frais d'administration	-377 562	0	-377 562	-343 387
Commissions reçues des réassureurs	0	48 123	48 123	46 524
CHARGES DES PLACEMENTS :	-701 538	0	-701 538	-473 087
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-106 425	0	-106 425	-81 912
Autres charges des placements	-247 424	0	-247 424	-231 203
Pertes provenant de la réalisation de placements	-347 689	0	-347 689	-159 972
AJUSTEMENTS A C A V (moins-values)	-206 241	0	-206 241	-85 328
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-1 141	0	-1 141	-1 119
PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES	0	0	0	0
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	734 046	-41 222	692 824	654 546

RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015		31/12/2014	
	Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRIMES ACQUISES :	188 539	-41 787	146 752	130 095
Primes	195 256	-41 218	154 038	144 851
Variation des primes non acquises	-6 717	-569	-7 286	-14 756
	0	0		
PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES	7 918	0	7 918	7 197
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	1 485	0	1 485	1 763
CHARGES DES SINISTRES :	-96 048	39 582	-56 466	-58 992
Prestations et frais payés	-53 960	14 933	-39 026	-32 898
Charges des provisions pour sinistres	-42 088	24 649	-17 440	-26 094
CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	63	-110	-46	-967
PARTICIPATIONS AUX RESULTATS	-1 967	132	-1 835	-1 534
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION :	-89 716	18 866	-70 849	-64 950
Frais d'acquisition	-73 916	0	-73 916	-66 093
Frais d'administration	-15 800	0	-15 800	-13 943
Commissions reçues des réassureurs	0	18 866	18 866	15 086
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-30	0	-30	-42
VARIATION DE LA PROVISION POUR EGALISATION	0	0	0	0
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	10 243	16 683	26 926	12 570

RESULTAT NON TECHNIQUE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	26 926	12 570
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	692 824	654 546
PRODUITS DES PLACEMENTS :	157 406	186 215
Revenus des placements	136 590	144 981
Autres produits des placements	18 238	4 160
Profits provenant de la réalisation de placements	2 579	37 074
PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES	0	0
CHARGES DES PLACEMENTS :	-95 013	-81 037
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-62 492	-16 168
Autres charges des placements	-31 612	-33 472
Pertes provenant de la réalisation des placements	-910	-31 397
PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES	-7 918	-7 197
AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	15 081	14 432
AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	-11 953	-643
RESULTAT EXCEPTIONNEL :	-389	-17
Produits exceptionnels	295	5
Charges exceptionnelles	-683	-22
PARTICIPATION DES SALARIES	-9 796	-5 944
IMPOT SUR LES BENEFICES	-288 223	-283 197
Résultat de l'exercice	478 946	489 727

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>En milliers d'euros</i>	2015	2014
ENGAGEMENTS RECUS	18 080 985	6 867 369
ENGAGEMENTS DONNES	-22 691 554	-9 881 829
Avals, cautions et garanties de crédits donnés		
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	-330 550	
Autres engagements donnés	-22 361 004	-9 881 829
SOUS TOTAL		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES	196 170	175 614
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION		
VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE		
AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS		

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Bilan, Hors Bilan & Comptes de Résultat

Exercice clos au 31 décembre 2015



SOMMAIRE

I.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	11
1.	Titres de participations	11
2.	Acquisitions en cours	11
3.	Contrats en déshérence	11
II.	INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES	11
1.	PRINCIPES ET MODES D'EVALUATION RETENUS	11
1.	POSTES DU BILAN	12
a)	Actifs incorporels	12
b)	Terrains et constructions	12
c)	Placements dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	12
d)	Autres placements	12
e)	Placements représentatifs des contrats en unités de compte	14
f)	Autres actifs	15
g)	Opérations de change	15
h)	Réserve de capitalisation	15
i)	Provisions techniques	15
2.	POSTES DES COMPTES DE RESULTAT	18
a)	Règle d'allocation des produits financiers nets	18
b)	Frais généraux	18
3.	HORS BILAN	19
4.	IMPOTS DIFFERES	19
5.	PARTICULARITE DE LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS D'ASSURANCE REALISEES DANS LE CADRE D'UN « PATRIMOINE D'AFFECTATION »	20
2.	DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX DU PLAN COMPTABLE.	20
3.	CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE OU DE PRESENTATION DES COMPTES	20
III.	notes sur les postes du bilan, hors bilan et des comptes de résultat	21
	Note 1 - Actifs Incorporels	21
	Note 2 - Terrains et constructions	22
	Note 3 - Placements dans les entreprises liées ou ayant un lien de participation	23
	Note 4 - Placements	24
	Note 4.1 : Etat récapitulatif des placements	24
	Note 4.2 : Exposition au risque souverain	25
	Note 5 - Total des actifs en représentation des provisions techniques	26
	Note 6 - Instruments financiers à terme	26
	Note 7 - Créances et dettes ventilées selon leur durée	26
	Note 8 - Operations avec des entreprises liées ou ayant un lien de participation	27
	Note 9 - Comptes de régularisation actif et passif	28
	Note 10 - Actifs et passifs en devises	28
	Note 11 - Capitaux propres	29
	Note 12 - Passifs subordonnés	29
	Note 13 - Provisions techniques brutes de réassurance	30
	Note 14 - Provisions pour risques et charges	31

Note 15 -	Hors bilan	31
Note 16 -	Ventilation des primes brutes par zone géographique.....	32
Note 17 -	Prestations et frais payés assurance vie nets de réassurance	33
Note 18 -	Ventilation des produits et charges des placements	33
Note 19 -	Résultats techniques des catégories 1 à 19	34
Note 20 -	Résultats techniques des catégories 20 à 39	35
Note 21 -	Participation des assurés aux résultats.....	36
Note 22 -	Variations des provisions d'assurance vie (brutes de réassurance).....	36
Note 23 -	Commissions afférentes aux opérations d'assurance directe	36
Note 24 -	Charges de personnel.....	37
Note 25 -	Produits et charges exceptionnels.....	37
Note 26 -	Produits et charges non techniques.....	37
Note 27 -	Impôts sur les bénéfices.....	38
IV.	Autres informations.....	38
1.	Consolidation	38
2.	Information sur le personnel et les dirigeants.	38
3.	Tableau des filiales et participations	39

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1. Titres de participations

Cession de « Societe Generale Insurance Corretora De Seguros » :

En date du 18 décembre 2015, Sogecap a cédé sa participation qu'elle détenait dans « « Societe Generale Insurance Corretora De Seguros » » générant une moins value de cession de 184 K€ comptabilisée dans les comptes 2015.

2. Acquisitions en cours

Le 25 février 2015, le Crédit du Nord a dénoué le partenariat en assurance-vie établi entre Aviva France et le Crédit du Nord concernant la société Antarius, exerçant ainsi son option d'achat de la participation de 50% détenue par Aviva dans Antarius. Cette option bénéficiera à Sogecap qui se substitue au Crédit du Nord.

La réalisation effective de cette opération devrait intervenir fin février 2017 au terme d'une période transitoire de deux ans.

Au cours de cet exercice, Sogecap a poursuivi ses travaux préparatoires à l'intégration d'Antarius.

3. Contrats en déshérence

Au cours de l'exercice, une revue des plans d'actions en cours sur les contrats non réclamés en assurance vie a été réalisée en concertation avec l'ACPR. Ces plans d'action et leur suivi se poursuivront sur l'exercice 2016.

II. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1. PRINCIPES ET MODES D'EVALUATION RETENUS

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis dans le Code des Assurances et lorsque ledit code ne le prévoit pas, ceux prévus par le Code du Commerce.

1. POSTES DU BILAN

a) Actifs incorporels

Ce poste comprend les logiciels, amortis sur 4 ou 5 ans en mode linéaire ainsi que le fonds de commerce résultant de l'apport partiel d'actif de Sogénal acquis en 1996 et intégralement amorti.

b) Terrains et constructions

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition, frais d'achat et d'impôts inclus et augmentée des travaux de construction et d'amélioration.

Les immeubles sont amortis par composants sur les durées suivantes :

✓ Gros œuvre	45 ans
✓ Façade et toiture	35 ans
✓ Ascenseur	25 ans
✓ Electricité	25 ans
✓ Groupe électrogène	30 ans
✓ Climatisation	20 ans
✓ Câblage technique	15 ans
✓ Autre installation technique	15 ans
✓ Agencement	10 ans

Les immeubles font l'objet d'une provision lorsqu'il y a lieu de constater une dépréciation à caractère durable. La dépréciation d'un immeuble est présumée durable si sa valeur d'expertise est inférieure à sa valeur nette comptable de plus de 20% à la date de clôture.

Au 31 décembre 2015, la provision pour dépréciation durable sur les immeubles s'élève à 10,11 millions d'euros.

La valeur de réalisation des immeubles figurant dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement.

c) Placements dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Ces placements sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

d) Autres placements

Valeurs mobilières amortissables (obligations et titres assimilés)

Les valeurs mobilières amortissables sont comptabilisées au bilan à leur coût d'achat hors intérêts courus et hors frais d'acquisition. Si la valeur de remboursement diffère de la valeur d'achat, l'écart, pour chaque ligne de titres, est rapporté au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres selon une méthode actuarielle.

Conformément à l'article R 332-19 du Code des Assurances, les moins-values latentes correspondant aux différences entre les valeurs nettes des titres et leur valeur de réalisation ne sont pas provisionnées. Une provision pour dépréciation doit cependant être constituée s'il convient de considérer que les débiteurs ne sont pas en mesure de respecter leurs engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal). Au 31 décembre 2015, la provision pour risque de contrepartie est de 163,82 M€.

Selon le décret 2013-717, les fonds de prêt à l'économie, soit les organismes de titrisation et les fonds d'investissements professionnels spécialisés ne relèvent pas de l'article R 332-19.

Le règlement N°2014-04 de l'ANC du 05 Juin 2014 prévoit la possibilité de classer et de comptabiliser les obligations convertibles en actions lorsqu'elles présentent à l'achat un taux actuariel négatif conformément à l'article R.332-20 du code des assurances.

Autres titres de placements (actions et titres assimilés)

Les autres titres de placement sont inscrits au bilan sur la base du prix d'achat hors frais.

Leur évaluation est effectuée conformément à l'article R 332-20 du Code des Assurances :
En cas de dépréciation durable d'un actif, une provision pour dépréciation durable est constituée. Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, la dépréciation d'un titre est présumée durable si sa valeur de marché a été constamment, au cours des six derniers mois, inférieure à sa valeur comptable de plus de 20%. Le montant de la provision à constituer est égal à la différence, si elle est négative, entre la valeur recouvrable estimée de ce titre et sa valeur d'acquisition. Conformément à la recommandation du 15 décembre 2008 du CNC et de l'ACAM, en cas de forte volatilité des marchés le seuil est de 30%.
Le seuil retenu au 31 décembre 2015 est de 20% compte tenu de la volatilité constatée sur le portefeuille d'actifs au cours de l'exercice.

Selon les estimations réalisées par SOGECAP, les valeurs recouvrables des titres autres que les titres de participation situés en deçà du seuil de 20%, évaluées en capitalisant, sur leurs durées de détention prévues, leurs valeurs de marché actuelles au taux sans risque majoré d'une prime de risque prudente, sont supérieures à leurs prix d'acquisition. Au 31 décembre 2015, la provision pour dépréciation des titres s'élève à 70.85 M€.

Pour les titres de participation, une approche selon la méthode des cash-flows futurs actualisés est retenue pour déterminer la valeur de recouvrement. Au 31 décembre 2015, la provision pour dépréciation des titres s'élève à 0,78 M€ (OSIGURANJE ADO).

Selon le règlement ANC 2013-03, les valeurs amortissables visées à l'article R 332-20 du code des assurances sont assujetties à un calcul de surcote/décote comptabilisé par résultat. Une dépréciation est calculée selon l'horizon de détention en distinguant le risque de crédit des autres risques liés aux évolutions du marché. Lorsque l'intention est de les conserver jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul risque de crédit. Lorsque l'organisme d'assurance n'a pas l'intention ou la capacité de les conserver jusqu'à maturité, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré.

Instruments financiers à terme

Les règles de comptabilisation des instruments financiers à terme (IFT) applicables aux entreprises régies par le code des assurances à compter du 1er janvier 2003 sont définies par le règlement du CRC n° 2002-09 du 12 décembre 2002, complété par l'avis du CNC n° 2004-04 du 25 mars 2004.

Les principes de comptabilisation applicables aux IFT dépendent de l'objectif de l'opération au sein de la stratégie poursuivie (stratégie d'investissement/désinvestissement ou de rendement).

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement :

Ces stratégies ont pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu. Au cours de la vie de l'I.F.T., les primes ou flux intermédiaires sont enregistrés en compte de régularisation actif ou passif. Au dénouement de la stratégie, les pertes ou profits réalisés sur les I.F.T. font partie intégrante du prix d'achat ou du prix de vente.

Stratégie de rendement :

Une stratégie qui n'a pas pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu est une stratégie de rendement.

L'effet de la stratégie est lissé au cours de sa durée de vie et ne modifie pas la comptabilisation des actifs ou passifs concernés par la stratégie. Les charges et les produits relatifs aux I.F.T. qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents sont inscrits au compte de résultat de façon échelonnée sur la durée de la stratégie, en tenant compte du rendement effectif de l'I.F.T.

Les couvertures mises en place, dûment approuvées par les Conseils d'Administration, figurent en engagements reçus pour leur montant nominal. Il s'agit d'opérations traitées sur les marchés de gré à gré couvrant les placements existants ou à venir:

- ✓ couverture d'actifs obligataires à taux fixe par des contrats de CAP, visant à modifier le rendement des actifs couverts à la hausse des taux,
- ✓ couverture d'actifs obligataires à taux fixe ou taux variable par des contrats de SWAP, visant à transformer la rémunération de ces actifs,
- ✓ les swaptions et les swaps forward couvrent des investissements potentiels face à des engagements sur des flux futurs.

e) Placements représentatifs des contrats en unités de compte

Les placements représentatifs des contrats libellés en unité de comptes font l'objet d'une réévaluation à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire conformément à l'article R332-5 du code des assurances. Cette évaluation est destinée à compenser l'évolution corrélative des engagements techniques.

Les écarts de réévaluation sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat en Ajustement ACAV (produits/ charges). Ces écarts sont compensés par la variation systématique des provisions mathématiques.

f) Autres actifs

Les actifs corporels d'exploitation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements annuels en mode linéaire sur les durées suivantes:

- ✓ Matériel de transport : 5 ans
- ✓ Autre matériel : 4 ans
- ✓ Mobilier : 10 ans

g) Opérations de change

Les opérations de change sont comptabilisées conformément aux dispositions réglementaires (CRC N°2007-07)

Les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

h) Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est « destinée à parer à la dépréciation des valeurs comprises dans l'actif de l'entreprise et à la diminution de leur revenu » (art. R 331-6, al. 3°). Elle fait partie des capitaux propres et est enregistrée au poste «Autres réserves» dans le compte 10645 « Réserve de capitalisation ».

Cette réserve est constituée par dotation au compte de résultat, lors des ventes ou conversions des valeurs mobilières amortissables R 332-19 (à l'exception des obligations à taux variable), générant des plus values. Cette réserve est reprise par résultat dans les mêmes circonstances, lorsque des moins values sont réalisées dans les limites de son montant.

i) Provisions techniques

Les provisions techniques sont présentées brutes de réassurance au passif. La part des réassureurs dans les provisions est inscrite à l'actif.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises à la date de l'inventaire sont destinées à constater, pour chaque contrat, la part de prime émise se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance (ou le terme du contrat). Elle est présentée brute de frais d'acquisition reportés, ces derniers figurant à l'actif.

Pour les contrats d'assurance non-vie, les provisions pour primes non acquises sont isolées au bilan sous une rubrique spécifique ; les provisions pour primes non acquises des contrats d'assurance vie sont classées sous la rubrique provisions d'assurance vie.

Provisions d'assurance vie des contrats en euros

Les provisions d'assurance vie des contrats en euros comprennent les provisions mathématiques, la provision globale de gestion, la provision pour garantie plancher et les

provisions pour primes non acquises des contrats d'assurance vie définies ci-dessus.

Les provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. Les contrats de rentes viagères sont intégralement provisionnés sur la base des tables de générations prospectives.

La provision globale de gestion, prévue par l'article A 331-1-1 du Code des Assurances modifié par l'arrêté du 29 décembre 1998, est dotée pour tenir compte des charges de gestion futures des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou des prélèvements sur les produits financiers.

La provision pour garantie plancher correspond à l'évaluation du risque porté par SOGECAP de devoir verser un capital excédant la provision mathématique en cas de décès ou en cas de rachat dans le cadre fiscal du PEP. La provision retenue correspond au maximum du calcul résultant de la méthode s'appuyant sur les principes de valorisation des « puts » ou de la méthode déterministe.

Provisions pour sinistres à payer

En assurance vie les provisions pour sinistres à payer correspondent aux capitaux échus, décès, rachats, transformations en rentes survenus et non encore réglés à la date de clôture de l'exercice. Les provisions pour sinistres à payer évaluées dossier par dossier sont majorées d'une provision pour sinistres survenus et non déclarés déterminée statistiquement.

En dommages corporels sur les contrats emprunteurs : les provisions de prestations d'incapacité et d'invalidité sont calculées en utilisant les tables du BCAC et le taux technique réglementaire de 1.01% au 31 Décembre 2015.

En dommages corporels sur les contrats individuels et assurances des emprunteurs : les provisions sont calculées tête par tête à partir des tables réglementaires du BCAC de maintien en incapacité, de passage d'incapacité en invalidité et de maintien en invalidité.

Provisions pour participations aux bénéfices

Ces provisions représentent les participations aux bénéfices attribuées aux assurés, mais non encore incorporées dans les prestations, provisions pour sinistres ou provisions mathématiques.

Elles sont déterminées pour respecter les trois contraintes suivantes :

- ✓ une dotation minimale prévue par le code des assurances (90 % des bénéfices techniques et 85 % des bénéfices financiers pondérés doivent être distribués dans les huit ans),
- ✓ l'application des clauses contractuelles (revalorisations produit par produit),
- ✓ une provision pour participations aux bénéfices suffisante pour couvrir les revalorisations décidées.

Provision pour aléas financiers

Cette provision, définie par l'article A 331-2 du Code des Assurances, a pour objet de compenser la baisse de rendement des actifs représentatifs des engagements de l'assureur sur

les contrats autres que ceux dont les garanties sont exprimées en unités de compte. Aucune provision pour aléas financiers n'a été constituée au 31 décembre 2015.

Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Selon l'article R 331-5-1 du code des assurances (modifié par le décret n°2013-717 du 2 août 2013), la provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R 332-20 à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité se trouvent en situation de moins-value latente nette globale.

La moins-value latente nette globale des placements mentionnés à l'article R 332-20 est égale à la valeur nette comptable de ces placements moins la valeur globale de ces mêmes placements évalués à partir d'un cours moyen sur le mois précédent l'inventaire (au lieu du dernier cours de clôture).

En cas de moins-value latente nette des placements mentionnés à l'article R 332-20, une dotation à la PRE est effectuée, pour le montant total de la moins-value latente à la date de clôture, lorsque l'entreprise, avant dotation à la PRE, ne satisfait pas à la représentation de ses engagements réglementés et ne couvre pas l'exigence minimale de marge de solvabilité. Dans le cas contraire, et sans que cela ne constitue une option, pour le tiers de la moins-value latente.

Le décret n° 2008-1437 a, par ailleurs, introduit la possibilité d'opter pour un mécanisme de report de charges techniques permettant d'étaler la provision sur une période correspondant à la durée des passifs avec un maximum de 8 ans à compter de l'exercice où la moins value globale a été constatée.

Au 31 décembre 2015 :

- ✓ Les valeurs entrant dans le champ d'application de l'article R.332-20 du Code des Assurances pour cette provision sont en situation de moins-value latente globale nette pour un montant de 188 M€.
- ✓ La provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des provisions techniques s'élève à 145 M€.
- ✓ La durée des passifs retenue est de 8 ans (conformément à l'article A .331-26 du Code des Assurances).
- ✓ Il n'y a plus de charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constater en résultat sur les exercices futurs.
- ✓ SOGECAP n'a pas utilisé l'option mentionnée à l'article R.331-5-4 d'étalement de la charge.

Provision pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès pour l'assurance vie (article R 331-3 du Code des Assurances) et contre les risques de dommages corporels pour l'assurance non-vie (article R 331-6 du Code des Assurances).

Provisions techniques des contrats en unités de compte :

Les provisions techniques des contrats en unités de comptes comprennent les provisions mathématiques et les provisions pour participation aux bénéfices relatives à ces contrats. Ces

provisions sont réévaluées en fin d'exercice en fonction de la valeur de réalisation des unités de compte.

Opérations de réassurance :

Les éléments des comptes non reçus des cédantes à la clôture sont estimés. Lorsque la société a connaissance d'une perte prévisible, celle-ci est provisionnée.

2. POSTES DES COMPTES DE RESULTAT

a) Règle d'allocation des produits financiers nets

Le résultat de la gestion des placements est ventilé dans le résultat technique vie, le résultat technique non-vie et le résultat non technique.

SOGECAP dispose d'un portefeuille spécifique d'actifs en représentation des fonds propres de la compagnie. Les revenus de ce portefeuille constituent les montants de charges et de produits financiers affichés dans le compte de résultat non technique. La répartition des produits financiers entre l'activité vie et non-vie a été effectuée conformément à l'annexe de l'article A 343 -1 du Code des Assurances.

b) Frais généraux

Conformément aux dispositions du plan comptable des entreprises d'assurance, les charges par nature sont reclassées par destination selon les méthodes suivantes :

- ✓ les charges directement affectables sont individuellement enregistrées par destination sans application de clés de répartition forfaitaires,
- ✓ les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, sont enregistrées par destination en appliquant des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs, objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes :
- ✓ pour les frais d'acquisition : primes et affaires nouvelles en montant et nombre,
- ✓ pour les frais d'administration : encours moyens en nombre,
- ✓ pour les frais sur prestations : nombre des sorties (sinistres, rachats, termes et rentes),
- ✓ pour les frais de gestion de placements : provisions techniques.

Engagements sociaux.

Les droits acquis par le personnel en activité en France au titre des indemnités de départ à la retraite ainsi que les engagements vis-à-vis du personnel ayant fait valoir ses droits à la retraite sont provisionnés pour leur valeur actuelle.

Pour les entités du périmètre de consolidation SOGECAP, la méthode actuarielle des unités de crédits projetées a été utilisée afin de déterminer la valeur actualisée des engagements de retraite au titre des services passés et le coût des services rendus au cours de l'exercice. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'inflation : 1,90%
- Taux d'actualisation IFC: 2,20%
- Taux d'actualisation MDT: 1,70%
- Taux de croissance des salaires : 0,24%

Ces engagements de retraite sont essentiellement couverts à travers un contrat d'indemnité de carrière qui a été externalisé.

3. HORS BILAN

L'entreprise a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur. Leur nature et leur montant sont précisés dans la note 15.

4. IMPOTS DIFFERES

Depuis le 1er janvier 1991, Sogecap est intégrée fiscalement au groupe d'intégration dont la Société Générale est société mère. Des impôts différés sont comptabilisés dans les comptes sociaux.

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable. Ils sont calculés sur la base des éléments suivants :

- ✓ Décalage temporaire entre résultat comptable et résultat fiscal
- ✓ Déficit fiscal reportable
- ✓ Plus-values en sursis d'imposition

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés.

En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés à la clôture sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Compte tenu que le taux d'IS à retenir à compter de 2016 est de 34.43%, la contribution exceptionnelle de 10.7% n'étant plus applicable, le taux d'impôt différé retenu est de 34.43% à fin 2015.

5. PARTICULARITE DE LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS D'ASSURANCE REALISEES DANS LE CADRE D'UN « PATRIMOINE D'AFFECTATION »

Afin de tenir compte des spécificités réglementaires relatives aux opérations d'assurance réalisées dans le cadre d'un « patrimoine d'affectation », et conformément aux règles fixées par le règlement 2004-11 du 23 novembre 2004 du Comité de la Réglementation Comptable, SOGECAP a appliqué les principes suivants pour les contrats PERP (Plan d'Epargne Retraite Populaire):

- ✓ les actifs représentatifs de ces contrats sont comptabilisés séparément dans le cadre d'un canton spécifique,
- ✓ les règles de FIFO sont appliquées sur ce canton indépendamment des autres actifs de la compagnie,
- ✓ la réserve de capitalisation est calculée au niveau du canton PERP ; elle est, le cas échéant, comptabilisée dans les provisions techniques et non dans les réserves incluses dans les capitaux propres,
- ✓ les calculs de provisions pour aléas financiers et de provisions pour risques d'exigibilité sont effectués séparément pour le PERP,
- ✓ les écritures de flux techniques relatives aux PERP sont clairement identifiées dans la comptabilité de la compagnie. Un détail des provisions techniques du PERP est fourni dans la note 13.

2. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX DU PLAN COMPTABLE.

Aucune dérogation aux principes généraux du plan comptable n'a été réalisée.

3. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE OU DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement de méthode ou de présentation des comptes n'a été opéré sur l'exercice.

III. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN, HORS BILAN ET DES COMPTES DE RESULTAT

Note 1 - Actifs Incorporels

Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	Valeur brutes au 31/12/2014	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur brutes au 31/12/2015
Logiciels	67 204	14 550	783	80 971
Autres immobilisations incorporelles	24 129	0	0	24 129
TOTAL	91 333	14 550	783	105 100

Amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	Amortissements et provisions au 31/12/2014	Dotations sur l'exercice	Reprises sur l'exercice	Amortissements et provisions au 31/12/2015
Logiciels	40 589	8 937	233	49 293
Autres immobilisations incorporelles	24 129	0	0	24 129
TOTAL	64 718	8 937	233	73 422

Valeurs nettes

(en milliers d'euros)	Valeurs nettes au 31/12/2014	Valeurs nettes au 31/12/2015
Logiciels	26 615	31 678
Autres immobilisations incorporelles	0	0
TOTAL	26 615	31 678

Note 2 - Terrains et constructions
Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 31/12/2014	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Transferts de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2015
Terrains d'exploitation	1 968	100		-27	2 096
Immeubles d'exploitation	21 891	1 640		-935	24 465
Terrains hors exploitation	75 726	70 670		-98 709	245 105
Immeubles hors exploitation	449 661	67 957		99 671	417 947
Parts de SARL objet immobilier	176	347	279		245
Forêts	6 239	473	415		6 297
Vignobles	13 901				13 901
Immeubles en cours	420	2 239			2 659
Parts d'OPCI	491 661	83 249			574 910
Parts de SCI	600 145	585 211	137 318		1 048 038
TOTAL	1 661 789	811 887	138 012	0	2 335 664

Amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	Amorts et prov. au 31/12/2014	Dotations sur l'exercice	Reprises sur l'exercice	Amorts et prov. au 31/12/2015
Terrains d'exploitation	0			0
Immeubles d'exploitation	15 139	1 355		16 494
Terrains hors exploitation	0			0
Immeubles hors exploitation	63 500	17 107	787	79 820
Parts de SARL objet immobilier	0			0
Forêts	0			0
Vignobles	0			0
Immeubles en cours	0			0
Parts d'OPCI	0			0
Parts de SCI	0			0
TOTAL	78 639	18 462	787	96 314

Valeurs nettes

(en milliers d'euros)	Valeurs nettes au 31/12/2014	Valeurs nettes au 31/12/2015
Terrains d'exploitation	1 968	2 096
Immeubles d'exploitation	6 752	7 972
Terrains hors exploitation	75 726	245 105
Immeubles hors exploitation	386 161	338 127
Parts de SARL objet immobilier	176	245
Forêts	6 239	6 297
Vignobles	13 901	13 901
Immeubles en cours	420	2 659
Parts d'OPCI	491 661	574 910
Parts de SCI	600 145	1 048 038
TOTAL	1 583 151	2 239 350

Détail des immeubles par composants

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 31/12/2014	Amortissements au 31/12/2014	Valeurs nettes au 31/12/2014	Valeurs brutes au 31/12/2015	Amortissements au 31/12/2015	Valeurs nettes au 31/12/2015
Immeubles d'exploitation	21 891	15 139	6 752	24 465	16 494	7 972
-Gros œuvre	6 028	3 156	2 872	6 655	3 541	3 115
-Façade et toiture	2 655	1 766	889	2 934	1 990	944
-Ascenseur	0	0	0	48	1	47
-Electricité	2 309	1 476	834	2 732	1 652	1 079
-Groupe électrogène	514	9	505	534	26	507
-Climatisation	48	13	35	48	16	32
-Câblage technique	739	633	106	787	684	103
-Autre installation tech.	1 085	1 022	63	1 220	1 098	123
-Agencements	8 513	7 064	1 449	9 507	7 486	2 021
Immeubles de placements	449 661	63 500	386 161	417 947	79 820	338 127
-Gros œuvre	372 313	21 151	351 163	171 107	25 039	146 068
-Façade et toiture	21 954	7 765	14 189	100 531	10 967	89 564
-Ascenseur	4 348	1 509	2 840	12 963	2 074	10 889
-Electricité	9 157	3 365	5 792	27 020	4 759	22 261
-Groupe électrogène	0	0	0	0	0	0
-Climatisation	7 391	3 027	4 364	7 391	3 389	4 002
-Câblage technique	4 071	2 456	1 616	15 513	3 404	12 109
-Autre installation tech.	7 740	4 325	3 414	30 602	6 176	24 426
-Agencements	22 686	19 902	2 784	52 820	24 012	28 808

Note 3 - Placements dans les entreprises liées ou ayant un lien de participation

(en milliers d'euros)	Actions et autres titres à revenus variables	Obligations et bons	Prêts	Dépôts	Créances négociables	Total
Valeurs brutes au 31/12/2014	376 223	4 132 426	78 800	1 366 434	1 683 412	7 637 296
Transferts et mouvements d'entrée/sortie de l'exercice	-368	-108 655	0	4 493	395 268	290 738
Valeurs brutes au 31/12/2015	375 855	4 023 771	78 800	1 370 927	2 078 681	7 928 034
Provisions au 31/12/2015	784	0	0	0	0	784
Valeurs nettes au 31/12/2015	375 070	4 023 771	78 800	1 370 927	2 078 681	7 927 249

Note 4 - Placements
Note 4.1 : Etat récapitulatif des placements

Nature des placements (en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	2 335 664	2 239 350	2 471 555	232 205
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	841 699	791 840	789 581	-2 259
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	13 451 308	13 407 255	12 923 307	-483 948
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0	0
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	72 982 549	72 986 250	81 858 239	8 871 989
- Obligations et autres titres	72 702 346	72 828 034	80 944 216	8 116 182
- IFT stratégie d'investissement ou désinvestissement	63 831	46 958	198 743	151 785
- Swaptions	63 831	46 958	198 743	151 785
- Forwards	0	0	0	0
- IFT stratégie d'investissement ou désinvestissement	216 371	111 258	715 280	604 022
- Caps	387 902	267 955	215 843	-52 112
- Swaps	-171 530	-156 697	499 437	656 134
6. Prêts hypothécaires	446	446	442	-4
7. Autres prêts et effets assimilés	133 626	133 462	133 462	0
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	242 139	242 139	242 139	0
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèce et autres placements	1 370 927	1 370 927	1 370 927	0
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	16 888 258	16 888 258	16 888 258	0
- Placements immobiliers	478 017	478 017	478 017	0
- Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	327 247	327 247	327 247	0
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0	0
- Autres OPCVM	11 691 261	11 691 261	11 691 261	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	4 391 734	4 391 734	4 391 734	0
11. Autres instruments financiers à terme	0	0	0	0
- Stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0	0
- Stratégies de rendement	0	0	0	0
12. Total des rubriques 1 à 11	108 246 617	108 059 928	116 677 910	8 617 982
- dont Total des IFT	280 202	158 216	914 023	755 807
- dont Total des Placements	107 966 415	107 901 712	115 763 888	7 862 176
a) dont :				
* Placements évalués selon l'article R332-19 et instruments financiers à terme rattachés	70 712 199	70 715 900	79 521 833	8 805 933
<i>Décote non encore amortie</i>		8 086 293		
<i>Prime de remboursement non encore reprise</i>		-3 074 101		
* Placements évalués selon l'article R332-20 et instruments financiers à terme rattachés	20 646 159	20 455 769	20 267 819	-187 951
* Placements évalués selon l'article R332-5 et instruments financiers à terme rattachés	16 888 258	16 888 258	16 888 258	0
* Placements évalués conformément à l'article 28 du décret 2004-342 du 21 avril 2004	0	0	0	0
Total	108 246 617	108 059 928	116 677 910	8 617 982

b) dont :

* Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	89 675 252	89 771 835	95 415 877	5 644 042
* Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés				
* Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	6 865 986	6 790 347	8 186 441	1 396 094
* Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations réalisées dans le cadre d'un patrimoine d'affectation en France	950 093	942 366	1 029 337	86 971
* Autres affectations ou sans affectations	10 755 286	10 555 380	12 046 255	1 490 875
Total	108 246 617	108 059 928	116 677 910	8 617 982

c) dont :

* Placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	108 180 977	107 994 288	116 612 271	8 617 982
* Placements et instruments financiers à terme hors OCDE	65 640	65 640	65 640	0
Total	108 246 617	108 059 928	116 677 910	8 617 982

Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)

Nature des placements (en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
1. Primes échues et non recouvrées	37 812	37 812	37 812
2. Intérêts courus et non échus	1 047 720	1 047 720	1 047 720
3. Dépôts et cautionnements	168	168	168
4. Autres immobilisations corporelles			
5. Avoirs en banque et CCP	311 634	311 634	311 634
TOTAL	1 397 334	1 397 334	1 397 334

Note 4.2 : Exposition au risque souverain

Au 31 décembre 2015, l'exposition de SOGECAP sur les titres souverains et quasi souverains des pays PIIGS est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeur Nominal	Valeur Nette Comptable (1)	Valeur de Marché
GRECE	0	0	0
IRLANDE	370 804	366 840	396 070
ITALIE	2 481 385	2 443 801	3 078 263
PORTUGAL	10 970	10 937	12 106
ESPAGNE	1 026 103	1 062 606	1 257 891
	3 889 262	3 884 185	4 744 331

(1) Valeur Nette Comptable avant dépréciation

Note 5 - Total des actifs en représentation des provisions techniques

Nature des actifs (en milliers d'euros)	Valeur	Valeur	Valeur de	Plus ou moins valeurs latentes
	brute	nette	réalisation	
Placements	108 246 617	108 059 928	116 677 910	8 617 982
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs	196 170	196 170	196 170	0
Autres actifs	1 397 334	1 397 334	1 397 334	0
Total	109 840 120	109 653 432	118 271 414	8 617 982

Note 6 - Instruments financiers à terme

Les principes et méthodes comptables retenus pour la comptabilisation des opérations sur les instruments financiers à terme sont ceux définis par le règlement n°2002-09 du Comité de la Réglementation Comptable du 12 décembre 2002. La note 15 sur les engagements hors bilan fournit une information détaillée sur les instruments financiers à terme mis en place par la compagnie.

Les primes d'acquisition des swaptions sont décomposées en valeurs temps, amorties sur la durée de l'option en mode linéaire, et valeurs intrinsèques comptabilisées en charge dès l'acquisition. Les primes d'acquisition des caps sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie des caps.

Le tableau suivant indique les montants de primes restant à amortir selon les échéances des instruments financiers.

(en milliers d'euros)	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			PRODUITS PERCUS D'AVANCE	CHARGES A PAYER	PRODUITS A RECEVOIR
	Swaptions	Caps	Swaps	Swaps	Swaps	Swaps
Échéance à moins d'un an	310	0	23	0	-445	1 222
Échéance entre 1 an et 5 ans	998	31 912	0	-380	-220	128
Échéance à plus de 5 ans	45 650	236 043	1 812	-158 152	-19 611	48 801
Total comptes de régularisation	46 958	267 955	1 835	-158 532	-20 275	50 150

Note 7 - Créances et dettes ventilées selon leur durée

CREANCES (en milliers d'euros)	Total	Part	Part à plus	Part
		à moins d'un an	d'un an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Primes restant à émettre	14 143	14 143		
Créances assurance directe	38 549	38 549		
Créances réassurance	7 296	7 296		
Autres créances (1)	225 304	225 304		
Provision pour dépréciation	-1	-1		
Total	285 291	285 291		

(1) Incluant les produits à recevoir

DETTES (en milliers d'euros)	Total	Part moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	59 478	59 478		
Dettes nées d'opérations de réassurance	48 834	48 834		
Autres emprunts	12 263 836	10 614 200		1 649 636
Dépôts des locataires	738		738	
Dettes envers les établissements publics et sociaux	50 691	50 691		
Autres dettes (2)	1 421 864	1 421 864		
Total	13 845 440	12 195 066	738	1 649 636

(2) Incluant les charges à payer

Note 8 - Operations avec des entreprises liées ou ayant un lien de participation

(en milliers d'euros)	MONTANTS
ACTIFS	
Placements	7 927 249
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques	31 192
Créances nées d'opérations d'assurance directe	9 002
Créances nées d'opérations de réassurance	2 088
Autres créances et débiteurs divers	176 458
Autres actifs	311 357
Comptes de régularisation actif	215 016
PASSIFS	
Passifs subordonnés	855 500
Provisions techniques	8 112 339
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	18 486
Dettes nées d'opérations de réassurance	23 649
Autres dettes	10 824 226
Comptes de régularisation passif	299 166

Note 9 - Comptes de régularisation actif et passif

COMPTE DE REGULARISATION ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et loyers acquis non échus	1 014 738	1 046 782
Frais d'acquisition reportés	66 500	154 313
Différence sur les prix de remboursement à percevoir&décote	1 122 021	1 061 696
Autres comptes de régularisation d'actif (1)	460 397	175 984
Total	2 663 656	2 438 776

(1) Incluant les charges comptabilisées pendant l'exercice concernant un exercice ultérieur

COMPTE DE REGULARISATION PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Produits à répartir		
Amortissement des différences de prix de remboursement&surcote	871 874	732 883
Autres comptes de régularisation de passif (2)	314 735	300 489
Total	1 186 609	1 033 372

(2) Incluant les produits comptabilisés pendant l'exercice concernant un exercice ultérieur

Note 10 - Actifs et passifs en devises

(en milliers d'euros)	Actifs par devises converties en €	Passifs par devises converties en €	Ecart de conversion
Euros et monnaies Zone EURO	109 785 224	109 785 224	
Franc Suisse CHF	5 743	5 743	
Couronne Tchèque CZK	3	3	
Livre Sterling GBP	809 868	809 868	
Yen JPY	11 618	11 618	
Dirham Marocain MAD	5	5	
Zloty PLN	93 857	93 857	
Dollar des Etats-Unis	402 339	402 339	
Total	111 108 656	111 108 656	

Note 11 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital social	Réserve de capitalisation	Distribution de dividendes	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 2014	1 168 305	528 870	0	17 028	267 998	489 727	2 471 929
Affectation du résultat 2014			370 078	1 125	118 525	-489 727	0
Variations de capital social							0
Résultat de l'exercice 2015						478 946	478 946
Autres mouvements		3 928	-370 078				-366 150
Situation de clôture 2015	1 168 305	532 798	0	18 153	386 522	478 946	2 584 724

Au 31 décembre 2015, le capital social se compose de 34 361 925 actions intégralement libérées et d'une valeur nominale de 34 euros chacune.

Note 12 - Passifs subordonnés

Les emprunts subordonnés se décomposent ainsi :

Souscription		Montant en millions d'euros	Durée	Taux
29/10/2012	Société Générale	161	15 ans	6,03%
27/06/2014	Société Générale	88	15 ans	4,35%
18/12/2014	Euro MTF Luxembourg	794	Indéterminée	4,125%
19/12/2014	Société Générale	545	11 ans	EURIBOR+2,2373%
11/09/2015	Société Générale	31	Indéterminée	5,70%
11/09/2015	Société Générale	31	15 ans	5,00%
Total		1 650		

Le montant des intérêts enregistrés au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à 60,838 millions d'euros.

Note 13 - Provisions techniques brutes de réassurance

Données globales de la compagnie

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises (non vie)	91 166	84 482
Provisions d'assurance vie	72 847 821	70 548 563
- dont provision garantie plancher	3 521	4 159
- dont provision globale de gestion	14 610	24 107
Provisions pour sinistres (vie)	1 120 492	1 090 130
Provisions pour sinistres (non vie)	262 065	219 893
Provisions pour participations aux bénéfices (vie)	2 088 422	1 513 294
Provisions pour participations aux bénéfices (non vie)	2 030	1 693
Provisions pour aléas financiers		
Provisions pour risque d'exigibilité	145 288	426 432
Provisions pour risque en cours (non vie)	2 068	2 131
Provisions pour risque d'exigibilité restant à constater		
Provisions pour égalisation (vie)	6 934	6 873
Provisions pour égalisation (non vie)	0	0
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
- Provisions mathématiques	16 893 033	15 394 710
- Provisions pour participations aux bénéfices	17 727	14 271
Total	93 477 046	89 302 471

Dont Données relatives au PERP

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Provisions mathématiques des rentes en cours de constitution	642 085	585 864
Provisions mathématiques des rentes en service	59 021	45 675
Provisions mathématiques des contrats en unités de comptes	240 885	219 507
Provisions techniques de diversification		
Provisions pour participations aux bénéfices	13 696	11 953
Réserve de capitalisation		
Provision pour risque d'exigibilité		1 872
Provisions tech. spéciales des opérations en unités de rentes		
Provisions pour sinistres vie	766	1 032
Total	956 453	865 903

Les montants détaillés ci-dessus représentent les provisions techniques du PERP inscrites dans les postes du passif Provisions techniques Brutes et Provisions techniques des contrats en U.C des comptes sociaux et n'incluent pas à ce titre la réserve de capitalisation du PERP d'un montant de 1 K€ et les Rentes en cours de constitution pour un montant de 253 K€. Augmentés de ces éléments, les provisions techniques du PERP dans le patrimoine d'affectation s'élèvent à 956 707 milliers d'euros.

Note 14 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour investissements (participation salariés)	286	474
Provisions pour risques placements	0	0
Provisions pour risques divers	1 007	1 076
Provisions pour médailles du travail et indemnités de départs en retraite	4 023	3 152
Provisions charges exceptionnelles	9 313	8 250
Provisions pour pertes de change	0	0
Provisions pour autres charges	208	278
Total	14 837	13 231

Note 15 - Hors bilan

Tableau des engagements reçus et donnés

(En milliers d'euros)	Engagements reçus	Engagements donnés
Engagements sur OPCVM	115 950	
Engagements sur instruments financiers à terme	17 938 075	14 265 067
Engagements sur achats à terme	6 118	6 118
Engagements sur ventes à terme	20 841	20 841
Engagements sur achats de titres		330 550
Engagements sur cautions		
Engagements sur valeurs reçues en nantissement de la part des réassureurs	196 170	
Engagements sur valeurs données en nantissement		8 068 978
Engagements sur fonds immobiliers		
Total	18 277 154	22 691 554

Détail des engagements reçus et donnés sur instruments financiers à terme

(En milliers d'euros)	Engagements reçus			Engagements donnés	
	Swaption	Cap	Swap	Swap	Cap
Catégories de stratégies					
* stratégie d'investissement	727 000				
* stratégie de rendement		15 056 000	2 155 075	2 244 067	12 021 000
Catégories de marchés					
* de gré à gré	727 000	15 056 000	2 155 075	2 244 067	12 021 000
* réglementé					
* assimilé					
Catégories d'IFT					
* taux d'intérêt	727 000	15 056 000	2 155 075	2 244 067	12 021 000
* taux de change					
* actions					
Catégories de contrat					
* contrats d'échange			2 155 075	2 244 067	12 021 000
* contrat de garantie de taux d'intérêt		15 056 000			
* contrat à terme					
* option	727 000				
Durées résiduelles des stratégies					
* de 0 à 1 an	82 000	0	22 339	27 556	0
* de 1 à 5 ans	173 000	5 161 000	15 080	18 371	3 126 000
* plus de 5 ans	472 000	9 895 000	2 117 656	2 198 140	8 895 000

Détail des engagements reçus et données sur instruments financiers à terme
(entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation)

(En milliers d'euros)	Engagements reçus			Engagements donnés	
	Swaption	Cap	Swap	Swap	Cap
Catégories de stratégies					
* stratégie d'investissement	248 000				
* stratégie de rendement		2 479 000	1 199 172	1 278 005	2 379 000
Catégories de marchés					
* de gré à gré	248 000	2 479 000	1 199 172	1 278 005	2 379 000
* réglementé					
* assimilé					
Catégories d'IFT					
* taux d'intérêt	248 000	2 479 000	1 199 172	1 278 005	2 379 000
* taux de change					
* actions					
Catégories de contrat					
* contrats d'échange			1 199 172	1 278 005	2 379 000
* contrat de garantie de taux d'intérêt		2 479 000			
* contrat à terme					
* option	248 000				
Durées résiduelles des stratégies					
* de 0 à 1 an	11 000	0	22 339	27 556	0
* de 1 à 5 ans	18 000	614 000	15 080	18 371	514 000
* plus de 5 ans	219 000	1 865 000	1 161 753	1 232 079	1 865 000

Note 16 - Ventilation des primes brutes par zone géographique

(en milliers d'euros)	2015		2014	
	Non Vie	Vie	Non Vie	Vie
France	153 043	9 554 369	137 336	10 172 947
Union Européenne (hors France)	35 496	87 806	29 118	82 709
Hors Union Européenne		44 023		38 660
Total	188 539	9 686 199	166 454	10 294 316

Les primes brutes hors Union Européenne concernent les activités en Nouvelle Calédonie et en Polynésie française.

Note 17 - Prestations et frais payés assurance vie nets de réassurance

(en milliers d'euros)	2015	2014
Sinistres survenus	2 462 778	2 125 277
Capitaux échus	197 365	219 910
Arrérages	48 708	52 518
Rachats	4 823 962	4 992 211
Intérêts techniques et participations aux bénéfices inclus dans les prestations payées	-12 746	-17 439
Frais sur prestations	35 329	31 209
Total	7 555 396	7 403 686

Note 18 - Ventilation des produits et charges des placements

(en milliers d'euros)	2015	2014
Revenus des placements immobiliers	31262	40 578
Revenus des autres placements	3 060 905	2 837 911
Autres revenus financiers (plus values & autres produits)	601 880	470 549
Total (revenus des placements)	3 694 047	3 349 038
Frais financiers (Commissions, honoraires, intérêts et agios...)	168 917	98 080
Autres charges des placements (dotations & moins values)	627 634	456 044
Total (frais financiers des placements)	796 551	554 124
Revenus financiers nets des placements	2 897 496	2 794 914

Note 19 - Résultats techniques des catégories 1 à 19

(en milliers euros)	Capitalis. PUWL (1)	Ass. ind. Temp.DC (3)	Ass. ind. PUWL (4)	Ass. ind. PP (5)	Ass. coll. DC (6)	Ass. coll. Vie (7)	Contrat UC PUWL (8)	Contrat UC PP(9)	PERP (11)	Risques acces Dom corp ind	Risques acces Dom corp coll	Total aff. directes	Accept. (19)	TOTAL
Primes	391 277	109 403	5 856 518	2	335 209	100 732	1 639 910	16 002	90 155	3 130	-10	8 542 327	1 143 872	9 686 199
Charges des prestations	-171 985	-14 963	- 5 546 031	74	-90 325	-77 395	-681 042	-18 402	-29 492	-3 081	8	-6 632 635	-975 124	-7 607 759
Charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques	-223 299	-19 046	31 126	4	93 170	-20 710	-1 411 421	-4 664	-75 240	-29	0	-1 630 109	-418 649	-2 048 759
Ajustements ACAV	0	0	0	0	0	0	560 302	13 555	20 374	0	0	594 231	0	594 231
Solde de souscription	-4 007	75 394	341 613	80	338 053	2 627	107 748	6 490	5 797	20	-2	873 813	-249 902	623 911
Frais d'acquisition	-2 010	-49 678	-82 016	0	-248 151	-2 243	-16 325	-50	-2 520	- 646	5	-403 634	-4 212	-407 846
Autres charges de gestion nettes	-6 052	-5 429	-179 024	0	-18 636	-2 002	-41 046	81	-3 068	0	-4	-255 180	6 923	-248 257
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 062	-55 107	-261 040	0	-266 787	-4 245	-57 371	32	-5 588	-646	1	-658 814	2 711	-656 103
Produits nets des placements	66 985	156	2 391 732	2	4 428	51 606	60 870	-35	22 315	0	0	2 598 058	237 045	2 835 103
Participation aux résultats et intérêts techniques	-64 477	-4	-1 821 552	-2	-12 067	-46 302	-61 637	-2 666	-15 570	0	0	-2 024 278	-44 587	-2 068 866
Solde financier	2 508	152	570 180	-1	-7 639	5 304	-768	-2 701	6 745	0	0	573 780	192 458	766 238
Primes cédées	0	-7 365	-59	0	-109 295	-7 490	0	0	0	-220	-33	-124 462	-13	-124 475
Part des réassureurs dans les charges des prestations	0	1 782	-17	0	19 102	3 071	0	0	0	-138	20	23 821	0	23 821
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques	0	-206	-32	0	309	6 015	0	0	0	-3	0	6 082	0	6 082
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0	0	0	0	5 227	0	0	0	0	0	0	5 227	0	5 227
Commissions reçues des réassureurs	0	2 509	0	0	45 537	0	0	0	0	75	0	48 120	4	48 123
Solde de réassurance	0	-3 280	-109	0	-39 120	1 596	0	0	0	-286	-13	-41 213	-9	-41 222
RESULTAT TECHNIQUE	-9 561	17 159	650 643	79	24 507	5 282	49 610	3 821	6 953	-913	-14	747 566	-54 743	692 824
HORS -COMPTE														
Montant des rachats	-167 059	-480	-3 746 884	0	0	30 962	-267 865	-11 876	-25 770	5	0	-4 188 969	-634 519	-4 823 487
Intérêts techniques bruts de l'exercice	42	0	-234 196	-1	0	-23 803	0	0	0	0	0	-257 958	0	-257 958
Provisions techniques brutes à la clôture	2 389 839	65 185	62 818 442	43	201 144	1 519 502	16 685 768	118 628	956 453	8 629	259	84 763 890	8 355 827	93 119 717
Provisions techniques brutes à l'ouverture	2 106 240	40 907	61 044 568	119	267 541	1 452 623	15 220 830	111 298	865 903	6 053	267	81 116 350	7 870 346	88 986 696

Note 20 - Résultats techniques des catégories 20 à 39

(en milliers euros)	Dom. corp. Ind. (20)	Dom. corp. Coll. (21)	Acceptations (39)	TOTAL
Primes acquises	46 433	140 482	1 623	188 539
Primes	65 804	128 654	797	195 256
Variation des primes non acquises	-19 371	11 828	826	-6 717
Charges des prestations	-15 684	-79 838	-463	-95 985
Prestations et frais payés	-15 692	-38 215	-53	-53 960
Charges des provisions pour prestations et diverses	8	-41 623	-410	-42 025
Solde de souscription	30 750	60 644	1 159	92 554
Frais d'acquisition	-19 132	-54 298	-486	-73 916
Autres charges de gestion nettes	-4 920	-9 422	-3	-14 346
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-24 052	-63 720	-489	-88 261
Produits nets des placements	0	7 918	0	7 918
Participation aux résultats	-40	-1 840	-87	-1 967
Solde financier	-40	6 078	-87	5 950
Part des réassureurs dans les primes acquises	-7 191	-34 596	0	-41 787
Part des réassureurs dans les prestations payées	3 950	10 983	0	14 933
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	148	24 391	0	24 539
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	132	0	132
Commissions reçues des réassureurs	2 753	16 113	0	18 866
Solde de réassurance	-339	17 023	0	16 683
RESULTAT TECHNIQUE	6 318	20 025	583	26 926
HORS -COMPTE				
Provisions pour primes non acquises (clôture)	28 299	61 725	1 142	91 166
Provisions pour primes non acquises (ouverture)	8 928	73 553	1 968	84 449
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	7 786	253 987	292	262 065
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	7 607	212 032	336	219 976
Autres provisions techniques (clôture)	1 119	1 859	1 119	4 097
Autres provisions techniques (ouverture)	1 266	1 895	663	3 824

Note 21 - Participation des assurés aux résultats

(en milliers d'euros)	2015	2014
Participation aux résultats totale		
Montant effectif de la participation aux résultats	2 068 788	1 965 302
*dont participation attribuée aux contrats (yc intérêts techniques)	1 482 785	1 730 410
*dont variation de la provision pour participation aux excédents	586 003	234 892
Participation aux résultats des contrats art A331-3		
Montant minimal de la participation aux résultats	1 849 806	1 818 839
Montant effectif de la participation aux résultats	1 944 405	1 835 665
*dont participation attribuée aux contrats (yc intérêts techniques)	1 402 263	1 640 090
*dont variation de la provision pour participation aux excédents	542 142	195 575

NB : Ces renseignements ne concernent ni les contrats en unités de compte ni les PERP

Note 22 - Variations des provisions d'assurance vie (brutes de réassurance)

(en milliers d'euros)	Montants
Provisions d'assurance vie à l'ouverture au 1/1/2015	
	69 917 023
- Entrées de capitaux constitutifs de rentes	
- Transferts	
- Arbitrages	
- Entrée de portefeuille	
- Provision PPNA acceptation -écart de change	-214
- Charges des provisions d'assurance vie	836 645
- Intérêts techniques	250 183
- Participations aux bénéfices distribuées	1 143 078
- Provisions de mouvements de capitaux acceptés	
- Provisions d'entrée de PM acceptée	
Provisions d'assurance vie à la clôture au 31/12/2015	
	72 146 715

NB : Ces renseignements ne concernent ni les contrats en unités de compte ni les PERP

Note 23 - Commissions afférentes aux opérations d'assurance directe

(en milliers d'euros)	2015	2014
Assurance vie		
- Sur acquisition	227 352	225 563
- Sur administration	316 312	291 674
Assurance non vie		
- Sur acquisition	68 669	68 833
- Sur administration	11 943	11 550
Total	624 276	597 620

Note 24 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2015	2014
Salaires	40 966	39 315
Charges sociales	25 059	19 236
Autres	4 490	4 547
Total	70 515	63 098

Note 25 - Produits et charges exceptionnels

(en milliers d'euros)	2015	2014
Produits cessions des éléments d'actifs		1
Reprise provision pour investissement (participation salariés)	187	
Reprise provision pour dépréciations exceptionnelles	106	
Autres produits exceptionnels	1	4
Produits exceptionnels	295	5
Valeurs nettes des éléments d'actifs cédés	669	21
Dotations à la provision pour investissement (participation salariés)		
Dotations à la provision pour dépréciation exceptionnelles	1	
Charges exceptionnelles	14	1
Charges exceptionnelles	683	22

Note 26 - Produits et charges non techniques

(en milliers d'euros)	2015	2014
Prestations de services	805	671
Utilisations ou reprises de provisions		
Autres produits non techniques		5
Variation des dotations à la provision pour risque d'exigibilité restant à constater		
Produits financiers non techniques	14 275	13 756
Produits non techniques	15 081	14 432
Dotations aux provisions		
Dotations aux amortissements		
Autres frais de gestion non techniques	11 953	643
Charges non techniques	11 953	643

Note 27 - Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2015			2014		
	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total
* Afférents aux opérations ordinaires	422 385	496	422 881	286 279	1 611	287 890
* Afférents aux produits et charges exceptionnels						
* Variations d'impôt différé	-134 658		-134 658	-4 222	-471	-4 693
Total	287 727	496	288 223	282 057	1 140	283 197

SOGECAP comptabilise un impôt différé dans ses comptes sociaux correspondant aux calculs d'impôts sur les différences temporaires.

SOGECAP comptabilise un crédit d'impôts compétitivité emploi (CICE) au 31/12/2015 d'un montant de 729,4 K€. SOGECAP utilise le CICE dans le cadre de nouveaux recrutements, de formation et de nouveaux projets.

IV. AUTRES INFORMATIONS

1. Consolidation

SOGECAP appartient au groupe Société Générale dont le siège social est situé 29, Boulevard Haussmann Paris 9ème qui inclut dans sa consolidation les comptes de l'entreprise par intégration globale.

2. Information sur le personnel et les dirigeants.

L'effectif de la société au 31 décembre 2015 (y compris le personnel détaché du Groupe) a été le suivant :

	2015	2014
Non cadres	416	355
Cadres	610	533

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux administrateurs au titre de l'exercice.

3. Tableau des filiales et participations

SOCIETES	Activité / Pôles	Devise	Intégration dans le périmètre	Pays	% d'intérêt	Capital (Devise locale)	Capitaux propres autres que le capital (Devise locale)	Valeur comptable des titres détenus (EUR)	Chiffre d'affaires HT (Devise locale)	Résultat (Devise locale)	Dividendes encaissés par la société (EUR)	Taux de change
<i>Montants en milliers d'euros</i>												
Sogecap Tour D2 - 17 bis, place des Reflets 92919 Paris la Défense Cedex France	Société d'assurance	EUR		France	100%	1 168 305	1 416 419	-	9 879 518	478 946	34 034	-
Sogelife Centre Etoile 11-13 Bld de la Foire L-1528 Luxembourg	Société d'assurance	EUR	1997	Luxembourg	60%	48 223	112 487	43 368	1 023 788	22 181		-
La Marocaine Vie 37 bd Moullay Youssef 20 000 Casablanca - Maroc	Société d'assurance	MAD	2001	Maroc	74%	231 750	257 552	41 285	1 360 390	45 434		1 EUR =10,7965 MAD
Komercni Pojistovna Karolinska 1/650 18600 Praha 8 République Tchèque	Société d'assurance	CZK	2005	République Tchèque	51%	1 175 398	1 807 692	16 043	6 575 729	372 781		1 EUR =27,023 CZK
Oradéa-Vie Tour D2 - 17 bis, place des Reflets 92919 Paris la Défense Cedex France	Société d'assurance	EUR	2001	France	100%	26 704	11 008	26 704	622 842	3 500		-
BRD societate de administrare a fondurilor de pensii private SA Splaiul Independentei, nr.15, Bl.100,Tronson 1, Et.5, Sector 5 050082, Bucuresti Roumanie	Administrateur de fonds de pension	RON	2007	Roumanie	51%	23 980	(11 127)	4 488	10 223	33		1 EUR =4,524 RON
Sogelife Bulgaria 73, Aleksandar Stamboliyski blvd. 1303 Sofia Bulgaria	Société d'assurance	BGN	2007	Bulgarie	58%	7 200	3 704	3 746	10 213	519		1 EUR =1,9558 BGN
SOCIETE GENERALE STRAKHOVANIE ZHIZNI Zemlyanoy val Street Building 9 105064 Moscow, Russia	Société d'assurance	RUB	2007	Russie	81%	240 000	4 104 666	4 072	2 628 241	1 975 824		1 EUR =80,6736 RUB
SOCIETE GENERALE STRAKHOVANIE CJSC	Société d'assurance	RUB	2007	Russie	81%	120 000	350 857	2 165	813 540	123 492		1 EUR =80,6736 RUB

Zemlyanoy val Street Building 9
105064 Moscow, Russia

SOCIETES	Activité / Pôles	Devise	Intégration dans le périmètre	Pays	% d'intérêt	Capital (Devise locale)	Capitaux propres autres que le capital (Devise locale)	Valeur comptable des titres détenus (EUR)	Chiffre d'affaires HT (Devise locale)	Résultat (Devise locale)	Dividendes encaissés par la société (EUR)	Taux de change
<i>Montants en milliers d'euros</i>												
<i>Montants en milliers d'euros</i>												
Sogecap Liban SAL	Société d'assurance	LBP	2000	Liban	25%	3 450 000	43 669 554	597	21 523 664	14 354 824		1 EUR =1641,703 LBP
Rue 41 - Dekwaneh - Sector 1 BP 55056 Beyrouth - Liban												
BRD Asigurari de Viata SA	Société d'assurance	RON	2008	Roumanie	51%	36 117	19 858	4 840	89 220	14 009		1 EUR =4,524 RON
Splaiul Independentei, nr.15 , Bl.100,Tronson 1, Et.5, Sector 5, 050082, Bucuresti Roumanie												
Societe Generale Osiguranje D.D.	Société d'assurance	HRK	2009	Croatie	51%	40 900	9 440	2 895	40 368	2 751		1 EUR =7,638 HRK
Vukovarska 284a XI10000 Zagreb Croatie												
Societe Generale Osiguranje A.D.O.	Société d'assurance	RSD	2009	Serbie	51%	412 606	21 252	2 337	459 620	21 135		1 EUR =121,5556 RSD
Bulevar Mihajla Pupina 115 dj 11 070 Beograd, Srbija												
Sogessur	Société d'assurance	EUR	2010	France	100%	33 825	87 802	223 314	485 086	23 876		-
Tour D2 - 17 bis, place des Reflets 92919 Paris la Défense Cedex France												

NB : les montants indiqués inclus la part des minoritaires.